
FRA 6193

FRA 6194

FRA 6195

Langue, culture, numérique

Automne 2022

Maria Candea

maria.candea@sorbonne-nouvelle.fr

Benoît Melançon

benoit.melancon@umontreal.ca

Ce séminaire s'inscrit dans le cadre des échanges scientifiques entre l'Université Sorbonne nouvelle et l'Université de Montréal en littérature et linguistique françaises.

À l'automne 2022, ce séminaire intensif de trois crédits sera assuré par Maria Candea (Littérature et linguistique françaises et latines, Sorbonne nouvelle) et Benoît Melançon (Département des littératures de langue française, Université de Montréal).

À l'Université de Montréal, comme à l'Université Sorbonne nouvelle, il est réservé à un maximum de cinq doctorant·e·s.

FORMULE PÉDAGOGIQUE

Ce séminaire aura lieu en deux sessions intensives. Chacune comptera cinq séances. Les deux professeurs alterneront durant chaque session.

La première session, du 10 au 14 octobre, aura lieu à Montréal.

La seconde, du 24 au 28 octobre, aura lieu à Paris.

OBJECTIF ET CONTENU DU SÉMINAIRE

L'objectif du séminaire est de réfléchir aux effets du numérique sur la pratique savante en lettres et sciences du langage ; on y invitera les participant·e·s à réfléchir tant à la production scientifique (diversification des corpus, accès aux *big data*, accessibilité internationale des fonds numériques des bibliothèques) qu'à sa diffusion et à son interprétation (diversification des supports de publication, accessibilité internationale des publications dès le début des recherches doctorales).

Le séminaire aura comme ambition de pratiquer et de problématiser l'interdisciplinarité entre recherches littéraires et recherches linguistiques, en prenant appui sur les domaines d'expertise de Maria Candea et Benoît Melançon, mais également en organisant le travail en binôme des doctorant·e·s de manière à favoriser l'émergence de réseaux de recherche et échanges scientifiques futurs.

Sujets abordés (liste préliminaire et incomplète)

Publier en lettres et sciences humaines à l'ère du libre accès : explorer l'intérêt et les limites, pour les disciplines des participant·e·s au séminaire, des journaux ou carnets de thèses, des prépublications ouvertes aux commentaires, des sites d'entrepôts de données de recherche, etc.

Diffuser la recherche scientifique aujourd'hui auprès d'un public élargi : podcasts, blogues, vidéos, réseaux sociaux, etc.

Travailler sur de vastes corpus numérisés : différences d'échelle ou de nature ?
Redécouvrir des corpus oubliés, marginalisés, tenus cachés. Étudier des corpus de genres nouveaux, notamment des dispositifs pour dire l'intime à l'ère du tout-numérique : textos, vidéos, journaux en ligne (transition de genre, par exemple), etc.
Repenser les genres littéraires (la lettre ou les fictions interactives, par exemple), au moment de leur supposée dématérialisation
Reconsidérer les débats sur la langue : comment lutter contre les lieux communs linguistiques, voire contre la désinformation ?
Relire des textes du passé sur de nouveaux supports : dépasser le risque d'anachronisme pour faire émerger, de manière contrôlée, des potentialités inédites ?

BIBLIOGRAPHIE

À préciser à la première séance du séminaire. Elle sera essentiellement constituée d'articles en ligne ou de ressources numériques.

Le matériel pédagogique sera déposé sur StudiUM, la plateforme technopédagogique de l'Université de Montréal, notamment les textes à lire pour chaque séance.

ÉVALUATION ou VALIDATION

Un court exposé en séminaire : présentation d'un texte critique (30 %)

Un article scientifique de 3500 mots (70 %) **ou** La production d'un contenu numérique (podcast, blogue, vidéo, etc.). Un partenariat avec les éditions Le Robert est à l'étude.

Ce devoir long ne serait pas à remettre durant les deux séances du séminaire, mais en décembre 2022.

La présence à toutes les séances du séminaire, à Montréal comme à Paris, est obligatoire.

La politique sur l'intégrité intellectuelle à l'Université de Montréal est disponible à <http://www.integrite.umontreal.ca/>. Les étudiant·e·s doivent obligatoirement en prendre connaissance.

FINANCEMENT

Pour les étudiant·e·s de l'Université de Montréal, il est déjà assuré que les frais de déplacement en France seront pris en charge par l'Université. Des démarches sont en cours pour que les frais de subsistance pour un séjour d'une semaine le soient aussi.

Pour les étudiant·e·s de l'Université Sorbonne nouvelle, une demande d'aide à la mobilité (transport et séjour d'une semaine) sera déposée au printemps et sera examinée en priorité par l'Université. Les doctorant·e·s feront l'objet d'une sélection rapide au sein des Écoles doctorales 622 et 120 en fonction de leur sujet de thèse et de leur intérêt pour des projets de publication à court terme.